

***CARACTERISTIQUES ET INTEGRATION D'UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE
D'AIDE A LA PREPARATION DU BACCALAUREAT DE FRANÇAIS SUR UNE PLATE
FORME REGIONALE***

Chrysta Pélissier*,

Post doctorante en Sciences du Langage

chrysta.pelissier@atilf.fr + 33 3 83 96 86 93

Claire Becker*†,

Doctorante en Sciences du Langage

claire.becker@atilf.fr + 33 3 83 96 86 93

Adresse professionnelle

*Laboratoire ATILF (UMR 7118 CNRS – Université de Nancy 2) 44, avenue de la Libération ★ BP
30687 ★ F-54063 Nancy Cedex

†CRAPEL (EA 1128 – Université de Nancy 2) 23, boulevard Albert Ier ★ BP 3397 ★ F-54015 Nancy
Cedex

Résumé : L'objectif de cet article est de décrire d'une part les fonctionnalités associées à un environnement informatique d'aide à préparation de l'épreuve anticipée de français au lycée et d'autre part de montrer comment cet environnement peut être utilisé par les enseignants et les apprenants dans le cadre du projet e-Lorraine.

Summary: The aim of this communication, on the one hand, is to describe the various functions associated to a computerized environment dedicated to help pupils and teachers preparing the French baccalaureate and on the other hand, to analyze how this particular environment could be used within the "e-Lorraine project" framework.

Mots clés : littérature, lycée, apprentissage, environnement informatique, dispositif, multimédia.

Caractéristiques et intégration d'un environnement informatique d'aide à la préparation du Baccalauréat de Français sur une plate forme régionale

L'objectif de cet article est de présenter les premiers résultats d'une recherche qui porte sur la conception et l'intégration dans l'enseignement secondaire d'une ressource linguistique destinée d'une part à aider les enseignants à mettre leurs cours au point et d'autre part à permettre aux apprenants de préparer et réviser l'épreuve anticipée de français.

Nous désignons par « ressource linguistique », tout document (sur support papier et informatique) qui présente des informations liées à la langue. Parmi ces documents, nous pouvons citer les dictionnaires de langue, les encyclopédies, les bases de données, les lexiques, les glossaires, etc. L'utilisation de ces documents est préconisée par les programmes et instructions officielles dans le cadre de la préparation aux épreuves anticipées de français au baccalauréat (Ministère 2002a).

Notre travail de recherche s'effectue dans le cadre du projet régional e-Lorraine. Ce projet a pour but, sur une plate-forme à distance, de mettre à la disposition des acteurs de la formation au lycée en Lorraine, une ressource linguistique adaptée à leurs besoins. Cette ressource, nommée LyText, est réalisée à partir de deux autres ressources développées au sein du laboratoire d'Analyse et de Traitement Informatique de la Langue Française (CNRS-Université de Nancy 2). Elle intègre différents types de modules d'aide à l'apprentissage et/ou à l'enseignement du français en première.

1 - LE PROJET E-LORRAINE

Le projet e-Lorraine est un projet régional lancé en 1999. Il a d'abord permis d'équiper en trois ans les lycées et les CFA (Centre de Formation pour Adultes) de salles informatiques connectées à Internet à haut débit. Ces ordinateurs sont maintenant accessibles par tous les enseignants souhaitant dispenser un cours avec les nouvelles technologies. Cette opération s'équipement s'est achevée en Mars 2002 avec plus de 500

salles équipées sur 215 sites (Lorraine direct, 2002).

A présent, l'objectif de ce projet est d'aider les jeunes lorrains dans leur réussite scolaire. Il s'agit de mettre à la disposition des enseignants et des apprenants du lycée des contenus pédagogiques sur la plate-forme e-Lorraine associée à ce projet. Ces contenus doivent aider l'enseignant à dispenser son cours et l'apprenant à préparer les différentes épreuves du baccalauréat.

Actuellement, sur cette plate-forme e-Lorraine, seul le programme Paraschool¹ est disponible. Il s'agit d'un outil d'accompagnement scolaire accessible sur Internet et sur abonnement. Les matières concernées par ces cours particuliers sont les suivantes : français, mathématiques, physique et anglais (pour les classes de collège et lycée). Cet outil combine des services interactifs avec suivi personnalisé et l'intervention de tuteurs pour répondre aux questions des élèves (ou de leurs parents). L'élève commence par revoir son cours à travers l'étude des définitions et des propriétés, le système enregistre alors ses performances et sa progression. Les applications dotent l'élève d'une méthode de travail qui lui permet ensuite de répondre aux questions et de résoudre les problèmes qui lui sont posés.

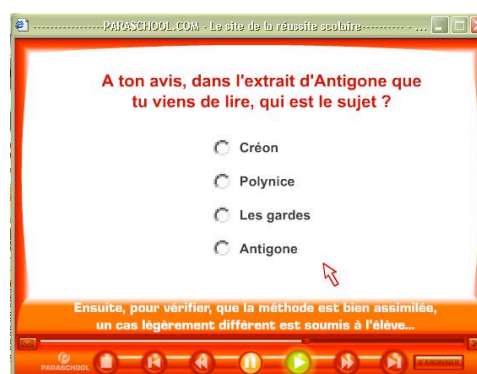


Figure 1 : Exemple d'activité dans Paraschool

¹ <http://www.paraschool.com>

La région Lorraine a abonné une dizaine d'établissements « pilotes » à ce programme dans le cadre du projet e-Lorraine. Les résultats associés à ce programme n'ont pas été ceux escomptés. Il s'avère que Paraschool était très peu utilisé, du fait de la pauvreté des interactions proposées (et de leur répétitivité comme la capture d'écran le montre, figure 1 ci-dessus, les exercices proposés aux élèves étaient en majorité des questionnaires à choix unique).

En 2003, le laboratoire de recherche ATILF² a été sollicité par le conseil régional de Lorraine pour mettre ses ressources linguistiques sur cette plate-forme à la disposition des apprenants et des enseignants du lycée, dans le cadre de la préparation de l'épreuve anticipée de français.

2 - LES RESSOURCES DU LABORATOIRE

Depuis septembre 2003, deux ressources du laboratoire, le Trésor de la Langue Française informatisé et Frantext sont proposées en libre accès dans la salle e-Lorraine de chaque lycée. L'hypothèse est que ces deux ressources peuvent, telles qu'elles sont actuellement disponibles, aider les élèves et les enseignants de français.

2.1 - Le Trésor de la Langue Française

Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), disponible en ligne³, est la version informatisée du Trésor de la Langue Française (TLF) en 16 volumes. L'objectif était de mettre à la disposition d'un public de spécialistes, un dictionnaire de langue, le plus complet possible. La caractéristique essentielle de cette ressource se situe au niveau de la richesse des informations lexicales (100 000 mots, 270 000 définitions, 430 000 exemples) et de la puissance d'interrogation de ces informations. Par exemple, l'élève du lycée peut demander dans le TLFi, la définition des figures de style qu'il rencontre lors de étude des textes littéraires (métaphore, hypallage,

² ATILF : Analyse et Traitement Informatique de la Langue - Université de lettres et Sciences humaines, CNRS – UMR 7118, 44 avenue de la libération, 54 000 Nancy

³ TLFi en ligne, sur Internet à l'adresse : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

synecdoque...). Le dictionnaire peut également fournir à l'élève des exemples d'œuvres littéraires contenant un terme particulier ou encore fournir lui fournir une liste de termes appartenant plus particulièrement au domaine de la versification (133 entrées du TLFi).

109	SIXAIN, SIZAIN, subst. masc.
110	SONNET, subst. masc.
111	STANCE, subst. fem.
112	STROPHE, subst. fem.
113	SUFFISANT, -ANTE, adj.
114	SUIVI, -IE, part. passé, adj. et subst. masc.
115	SYLLABE, subst. fem.
116	SYLLABIQUE, adj.
117	SYN, SYL-, SYM-, SY-, elem. formant
118	SYSTEME, subst. masc.
119	TEMPOREL, -ELLE, adj.
120	TERCET, subst. masc.
121	TERNAIRE, adj. et subst. masc.
122	TETRADE, subst. fem.
123	Tetrapodie, subst. fem. (dans l'article TETRAPODE, adj. et subst. masc.)
124	THESIS, subst. fem.
125	TIERS, TIERS, adj.
126	TOMBANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst. masc.

Figure 2 : Entrées appartenant au domaine de la versification

2.2 - Frantext

L'outil de consultation Frantext, également développé par l'ATILF, peut se définir comme un vaste corpus (environ 4 000 textes) à dominante littéraire, constitué de textes français qui s'échelonnent du XVIe au XXe siècle. L'utilisateur peut à l'aide de cette ressource obtenir une liste d'œuvres ou d'auteurs appartenant à une période donnée. Il peut également définir un ensemble de textes contenant une expression particulière comme « mort », ou encore « amour ». Ce type de requête permet de faire ensuite des études comparatives entre les œuvres utilisant un même terme pour une même période ou pour des périodes différentes.

101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133
101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133

Figure 3 : Liste des titres d'œuvres contenant le mot « mort » (soit 31 œuvres)

En ce qui concerne plus particulièrement la préparation du baccalauréat de français, il

semblerait, d'après nos premières constatations, que ces deux ressources, telles qu'elles sont actuellement disponibles, ne sont pas totalement adaptées aux besoins des apprenants et des enseignants de français.

2.3 - L'inadaptation de ces ressources

Les ressources linguistiques, jusqu'ici développées par l'ATILF, n'étaient pas destinées à un public scolaire (excepté l'agrégation).

Pour les apprenants du lycée, dans le cadre du baccalauréat de français, l'utilisation d'un dictionnaire tel que le TLFi est intéressante pour connaître la définition spécifique d'un terme qui apparaît dans un texte appartenant à une période ou un mouvement littéraire particulier. Mais il semblerait que le problème des élèves du lycée (toujours dans le cadre de la préparation des épreuves anticipées de français) se situe plus au niveau de la compréhension et de l'interprétation des textes entiers ou extraits de texte qu'au niveau de la construction de la signification de chaque mot, même si « *Un seul mot au sens méconnu peut interdire l'élaboration d'une interprétation cohérente ou conduire à une interprétation incompatible avec les autres données du texte* » (Fayol, 2003).

De même, Frantext peut apparaître comme une ressource intéressante puisque une grande partie des textes étudiés au lycée sont déjà présents dans cette base (65 % des textes environ). Les enseignants peuvent y trouver par exemple des idées d'œuvres littéraires à étudier en classe et les élèves peuvent y découvrir de nouveaux textes appartenant à une période spécifique. Mais les textes d'origine étrangère par exemple, au programme de la classe de première, pouvant être étudiés dans le cadre de l'épreuve orale, ne sont pas présents dans Frantext (ainsi, on ne trouve pas dans Frantext la traduction de « Roméo et Juliette » de Shakespeare). De plus, les fonctionnalités laissées à l'utilisateur pour sélectionner un (ou plusieurs) texte(s) de la base ne sont pas toujours adaptées aux besoins des élèves. Par exemple, les textes sont étudiés en classe de seconde et de première, comme appartenant à un objet d'étude⁴

⁴ Les sept objets d'études sont : les mouvements littéraires et culturels, la poésie, le théâtre,

(Ministère 2002b et 2002c) et ayant un (ou plusieurs) registre(s) particulier(s)⁵ (Perrin 2003 ; Jordy 2003). Or, dans Frantext, les notions d'objets d'étude et de registres sont inexistantes.

Ainsi, une nouvelle ressource, nommée LyText, destinée aux lycéens et aux enseignants de français dans le cadre de la préparation de l'épreuve anticipée est en cours de spécification. Cette ressource intègre une partie de la base textuelle de Frantext et des informations présentes dans le TLFi.

3 - PRESENTATION GENERALE DE LYTEXT

LyText (Lycée + Textes) est un environnement informatique d'aide à la préparation de l'épreuve anticipée de français.

3.1 - L'épreuve anticipée de français

L'épreuve anticipée de français se compose de deux épreuves : une épreuve orale et une épreuve écrite (Ministère 2002a).

L'épreuve orale consiste dans un premier temps à répondre à une question particulière portant sur un texte étudié en classe au cours de l'année scolaire avec l'enseignant. Dans un second temps, il s'agit pour l'élève de discuter avec l'examineur de l'œuvre intégrale d'où est extrait le texte sur lequel portait la question ou sur le groupement de textes auquel ce texte appartenait. Précisons que les groupements de textes rassemblent en moyenne 4 à 5 textes autour d'une problématique commune comme par exemple le traumatisme causé par un événement dans l'enfance.

Pour l'épreuve écrite, l'élève dispose d'un corpus de textes (3 ou 4 en général). Il doit dans un premier temps répondre à des questions portant sur ce corpus et dans un second temps, rédiger un commentaire, une dissertation ou une écriture d'invention. Dans le commentaire, l'élève analyse et interprète les différents documents proposés de manière à établir entre eux des relations et extraire les centres d'intérêts qui lui permettront de

convaincre / argumenter / délibérer, l'épistolaire, la réécriture, la biographie.

⁵ Les registres sont par exemple : comique, tragique, pathétique, didactique, polémique, lyrique, fantastique, épique, épique, épique, ironique, délibératif, élégiaque, oratoire.

structurer son document. La dissertation consiste pour l'élève à conduire une réflexion personnelle, argumentée et illustrée par des exemples extraits ou non du corpus proposé, à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Enfin, l'écriture d'invention peut correspondre à la rédaction d'un article (éditorial, article polémique, article critique, droit de réponse), d'une lettre, d'un texte argumentatif, d'un monologue délibératif, d'un dialogue, d'un discours devant une assemblée, d'un essai, etc. L'élève doit utiliser dans sa rédaction une forme, un vocabulaire adapté et éventuellement le corpus de textes proposé.

Dans toutes les épreuves, qu'elles soient orales ou écrites, l'élève doit comprendre le ou les textes qui lui sont proposés de manière à pouvoir répondre aux différentes questions qui lui sont posées ou parvenir à réaliser l'exercice de rédaction.

3.2 - La compréhension de texte

Tous les modèles de traitement de textes s'accordent « à reconnaître que comprendre un texte revient à construire de la signification » (Denhière, G. 1984). La compréhension d'un texte semble passer par la construction d'au moins une représentation de la signification qui est « le résultat d'une interaction entre un individu et un texte ». Cette interaction peut donner lieu à des résultats différents selon les lecteurs. L'ouvrage du groupe d'Etudes et de Recherche de l'IUFM de Montpellier (Fragonard, M-M 2002) présente des séquences d'enseignement qui favorisent la construction de l'histoire littéraire. L'histoire littéraire « n'est pas un objectif en soi, mais elle permet de comprendre les textes (...) Elle s'apprend par accumulation d'expérience ». Par conséquent, c'est un apprentissage personnel qui ne peut être favorisé uniquement par un enseignement magistral.

La construction d'une représentation de la signification des textes est donc une démarche personnelle et individuelle. L'apprentissage dispensé par le système informatique dans cette perspective doit par conséquent être centré sur l'apprenant, ses connaissances et son expérience. Cette approche correspond à la perspective constructiviste.

Le constructivisme place l'apprenant au centre de l'apprentissage. Cette optique donne à notre nouvelle ressource linguistique trois

caractéristiques essentielles. Premièrement, le rôle de la ressource est de mettre à la disposition de l'apprenant différentes informations pertinentes d'un point de vue de la compréhension, de l'analyse et de l'interprétation du texte. Ces informations doivent lui permettre de construire à son rythme ses propres savoirs de manière autonome et personnelle en interagissant à sa convenance avec le système. Deuxièmement, pour permettre à l'apprenant d'avoir accès à l'ensemble de ces informations, le système peut proposer non pas un seul et unique moyen d'accès mais plutôt différentes possibilités de consultation, de manière à mettre à la disposition de l'apprenant des opportunités d'interaction différentes. Enfin, le système doit proposer un guidage à l'apprenant. Ce guidage doit permettre à l'utilisateur d'être informé ou encore conseillé dans ses choix de navigation par exemple.

Ces trois aspects constituent trois problématiques de recherche qui se posent lors de la conception d'une telle ressource destinées à favoriser l'apprentissage.

3.3 - Les différents types de modules

Dans l'environnement informatique LyText, sont intégrés trois grands modules :

- -module de visualisation des textes,
- -module de préparation des textes,
- -module d'entraînement.

Le module de visualisation présente des extraits d'œuvre. Ces extraits peuvent faire l'objet d'un travail particulier en classe par l'enseignant dans le cadre de la préparation de la première partie de l'épreuve orale ou constituer une approche de la première partie de l'épreuve écrite. Dans les deux épreuves, il s'agit pour l'élève de répondre à une (à l'oral) ou à plusieurs (à l'écrit) questions portant sur un (ou plusieurs) extrait(s). Pour répondre à ces questions, l'apprenants doit comprendre le texte, parvenir à déterminer, organiser et justifier ses éléments de réponse. De manière à faciliter ce travail, le module va proposer à l'élève de visualiser dans le texte différents types d'informations. Ces informations sont liées par exemple à la structure, au lexique ou encore aux figures de styles mises en jeu dans le texte.

Le module de préparation de textes permet à l'enseignant d'une part de feuilleter un

ensemble d'œuvres appartenant à une même période (un siècle, une date particulière), à un même mouvement littéraire (romantisme, classicisme, humanisme, réalisme...), portant sur un même objet d'étude (poésie, théâtre, autobiographie...) ou encore appartenant à un même thème littéraire (Bouty 1992). D'autre part, ce module permet à l'enseignant de sélectionner les extraits particuliers sur lesquels il souhaite faire travailler ses élèves. Ainsi, il pourra définir de nouveaux groupements de textes ou encore de nouveaux extraits d'œuvres intégrales pour la préparation de l'épreuve orale.

Enfin, dans le module d'entraînement, l'élève a la possibilité de s'entraîner à déterminer différents types d'informations pertinentes dans le cadre de son analyse de texte. Ces informations sont celles qui sont présentées dans le module de visualisation. Ainsi, l'apprenant peut choisir de travailler sur un ou plusieurs extraits d'œuvre qu'il connaît ou non, de déterminer un ou plusieurs types d'information (les champs lexicaux, les figures de styles, les connecteurs...) qu'il choisit de rechercher à l'intérieur de cet (ou ces) extrait(s).

Parmi ces trois modules, celui de visualisation des textes est central par rapport aux deux autres. Il constitue le seul module sur lequel l'enseignant et l'apprenant interviennent. L'apprenant, dans ce module, visualise différentes informations sur des extraits de texte qu'il a travaillé en classe. Ces informations sont celles qu'il pourra essayer de déterminer dans le module d'entraînement. L'enseignant au niveau de chaque extrait peut déterminer dans le module de préparation les informations qu'il souhaite voir apparaître à l'écran pour l'apprenant dans le module de visualisation. Par exemple, il peut vouloir supprimer pour un texte particulier la présentation d'une ou plusieurs figures de style qu'il n'a pas abordé en classe. Compte tenu de la place occupée par le module de visualisation, dans la suite, nous le décrivons plus en détail.

4 – LE MODULE « VISUALISATION DES TEXTES »

Le module « Visualisation des textes » est composé d'une base d'extraits textuels et d'un modèle de connaissances qui permet de

présenter à l'apprenant l'analyse de l'extrait proposé par le système informatique.

4.1 - La base d'extraits textuels

La base de ce module est composée d'extraits de textes. Ces extraits sont ceux étudiés en classe dans le cadre de l'épreuve orale. Il peut s'agir d'un poème extrait d'un recueil (par exemple « L'Albatros », extrait des « Fleurs du Mal » de Charles Baudelaire), d'une tirade ou encore d'une scène entière extraite d'une pièce de théâtre (par exemple la scène 6, acte 5, extraite de « Dom Juan » de Molière).

Cette liste d'extraits a été réalisée à partir du recueil des listes descriptives d'activités. Cette liste est un document réalisé par l'enseignant et que chaque élève doit ensuite présenter à l'examineur lors de l'épreuve orale. Elle décrit l'ensemble des groupements de textes et des œuvres intégrales étudiés par l'élève tout au long de l'année.

4.2 - Un modèle de connaissances

Ce modèle de connaissances correspond à un ensemble organisé d'informations spécifiques sur le texte. Ces informations ont pour but d'aider l'élève à comprendre et interpréter l'extrait de l'œuvre.

Ces différentes informations mises en jeu dans le modèle d'analyse ont été déterminées à partir des connaissances que l'élève doit acquérir dans le cadre de son apprentissage du français et de la littérature aussi bien en seconde qu'en première. Ces connaissances ont été définies à partir de divers résultats de recherche, appartenant aux trois domaines suivants :

- -En psycholinguistique, sur la compréhension de textes (Coirier, P. & al. 1996 ; Fayol, M. & Gaonac'h, D. 2003 ; Denhière, G. 1984 ; Ehrlich, M.F. 1994)
- -En linguistique (Riegel, M. 1993), sur la stylistique (Le Hir, Y. 1960 ; Mazaleyrat J., Molinié G. 1989 ; Marouzeau, J. 1969)
- -En didactique du français, sur l'histoire littéraire au collège et au lycée (Langlade; G. 2002 ; Fragonard, M.-M. 2002).

D'après Pierre Coirier, Daniel Gaonac'h et Jean-Michel Passerault dans leur ouvrage *Psycholinguistique textuelle* (Coirier & al.,

1996), différents « *moyens linguistiques locaux* » semblent jouer un rôle important au niveau du processus de compréhension de texte. Il s'agit des connecteurs, des organisateurs textuels, de la ponctuation et des reprises anaphoriques. Nous faisons l'hypothèse que le repérage par les élèves de première de ces moyens linguistiques est une connaissance qui peut faire l'objet d'un apprentissage.

L'interprétation des textes peut se définir comme la détermination des raisonnements qui se sont opérés chez l'auteur pour réaliser son œuvre. Il s'agit de déterminer par exemple les différents procédés stylistiques (figures de style ou de rhétorique) ou encore le lexique utilisé par l'auteur et de donner une explication à ses choix. La connaissance des termes qui désignent certaines figures, leur repérage à l'intérieur du texte et la détermination des champs lexicaux constituent des connaissances que l'élève doit acquérir dans le cadre de sa préparation de l'épreuve orale et écrite de français.

L'histoire littéraire est considérée par M.-M. Fragonard et son équipe comme étant une notion importante dans le cadre de la compréhension des textes au collège et au lycée. Elle consiste à replacer une œuvre parmi d'autres œuvres d'un même auteur, appartenant à un même mouvement littéraire, traitant d'un même sujet. L'histoire littéraire permet par ailleurs de mettre en relation des textes avec d'autres types d'œuvres comme par exemple des gravures, des sculptures, des peintures, etc. Ce type de connaissances mettant en relation certaines œuvres étudiées en classe ou lues par l'apprenant avec d'autres œuvres textuelles (ou non) semblent intervenir dans la préparation des épreuves de français.

Dans le cadre du module « Visualisation des textes », l'ensemble de ces connaissances sont mises en jeu de façon particulière, par le modèle informationnel.

Ce modèle présente, pour chaque extrait de texte, un ensemble d'informations organisées suivant six grands types d'informations (sauf pour les extraits de pièce de théâtre, auxquels il faut rajouter trois autres grands types d'information).

Pour tous les extraits de la base, nous aurons le type Structure, Rythme, Sonorités, Figures de

style, Lexique et Enonciation. À titre d'exemple, les informations associées au texte regroupées dans Structure sont le plan de l'extrait (différentes parties, exemples, thèse, thèse adverse, arguments,...), la forme de l'extrait (sonnet, ode, poème en prose,...), et les différents connecteurs qui permettent d'articuler le texte (connecteurs temporels, argumentatifs, d'énumération et de reformulation, par Lieury, A., 1996). Le type Lexique regroupe les informations liées à certains mots du texte qui ont été désignés par les enseignants comme pouvant être difficiles et pour lesquels l'apprenant peut obtenir la (ou les) définition(s) du TLFi qui semblent la (ou les) plus adaptée(s). Il semblerait que « Les définitions accessibles durant la lecture (par hypertexte) ne sont efficaces que si elles concernent des concepts importants » (Rouet 2003). Ce type Lexique regroupe également des informations sur les champs lexicaux présents dans le texte ou encore le vocabulaire péjoratif et mélioratif utilisé par l'auteur.

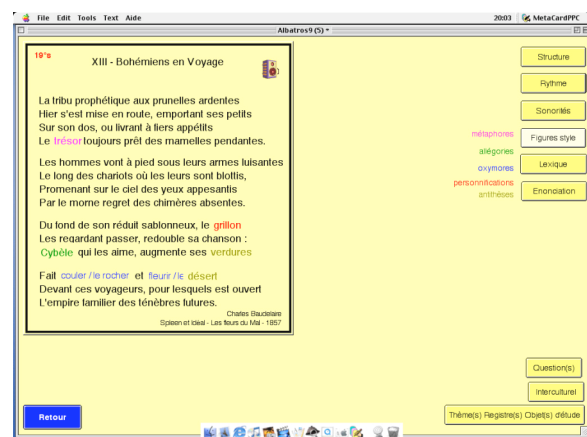


Figure 4 : Le modèle d'analyse de LyText pour un poème (ici, « Figures de Style » est développé en métaphores, allégories, oxymores, personnifications et antithèses)

Précisons qu'au niveau des extraits de pièces de théâtre, nous trouvons en plus des cinq types d'informations, le type Comique, qui permet de marquer dans le texte les mots, phrases ou expressions qui constituent le comique de mots, de geste, de caractère (des personnages) et de situation. Le type d'information Dramatique permet de souligner les différents événements du texte et le type Psychologique permet de souligner les traits de caractère des différents intervenants (personnages) du texte.

5 - UTILISATION DE LYTEXT

5.1 - Une application en réseau

Comme nous l'avons indiqué précédemment, LyText est une réponse à une commande de la région Lorraine qui souhaite mettre en ligne des contenus pédagogiques. Ainsi, LyText sera une application accessible depuis la plate-forme e-Lorraine, une plate-forme qui souhaite permettre l'apprentissage à distance. En effet, une fois l'application LyText chargée sur le serveur e-Lorraine, les élèves ainsi que les enseignants y auront accès dans toutes les salles e-Lorraine. Grâce à leur nom d'utilisateur et mot de passe, ils pourront également consulter LyText depuis n'importe quel ordinateur connecté à l'Internet.

Cependant, qui dit formation à distance ou enseignement par ordinateur ne dit pas forcément apprentissage en autonomie totale. LyText n'a pas été créé de manière à évincer l'enseignant qui a toujours sa place lors de l'utilisation du logiciel par ses élèves.

5.2 - LyText permet à l'enseignant et à l'élève de préparer les épreuves baccalauréat de français

La préparation des épreuves anticipées de français est la priorité des élèves en classe de première et de leurs enseignants de français. La manipulation du logiciel sera différente selon que l'utilisateur est l'enseignant ou l'élève. À l'aide du logiciel et de ses trois modules distincts mais combinables, l'enseignant préparera les textes et les épreuves alors que l'élève travaillera ces textes et ces épreuves.

Le paramétrage et l'utilisation de LyText par l'enseignant

Le module « Préparation des Textes » n'est accessible qu'à l'enseignant. C'est lui qui manipule l'outil et qui fait travailler les textes tels qu'il veut les présenter à ses élèves. Il s'agit pour lui de sélectionner dans la base d'extraits ou dans la base des œuvres intégrales la portion de texte qu'il souhaite faire étudier. Il applique ensuite le modèle présenté précédemment sur ce texte avec la possibilité de neutraliser et/ou modifier certaines informations afin qu'elles n'apparaissent pas à l'écran, et de ce fait, qu'elles ne soient pas visibles par l'élève. Force est de constater qu'un des principes fondamentaux de LyText

est celui de logiciel libre, l'enseignant pouvant modifier le modèle selon ses besoins et pratiques. Ainsi, si l'enseignant veut monter une séquence pédagogique de deux heures basée sur l'étude de l'incipit de *Candide* de Voltaire, il pourra ne sélectionner que cet extrait dans l'œuvre intégrale qui sera à sa disposition dans la base des œuvres. À cet extrait, il associera les différentes entrées du modèle qu'il souhaite travailler et présenter à ses élèves. Si le programme ne trouve pas de pronoms personnels, cette entrée ne sera pas visible. Si le programme trouve des champs lexicaux, l'enseignant pourra neutraliser cette information s'il la juge redondante ou non pertinente par rapport à sa progression pédagogique ou si elle ne fait pas partie des connaissances qui doivent être acquises grâce à cette séquence d'activités particulière. Il pourra même, dans un futur proche, y intégrer lui-même les textes qu'il souhaite faire travailler à ses élèves.

Une fois ce travail de préparation des textes réalisé, l'enseignant va donc utiliser le résultat de sa préparation dans son cours. Ce résultat est celui qui est présenté dans le module « Visualisation des Textes » : seules les entrées permises par l'enseignant seront affichées sur l'écran.

Le module « Entraînement » peut également être un outil utile à l'enseignant. L'accès à LyText est restreint, seules les personnes dûment identifiées peuvent y avoir accès. Le nom d'utilisateur et le mot de passe permettent de créer des espaces personnalisés : le système peut ainsi conserver les traces laissées par l'apprenant qui utilise ce module. L'enseignant a donc la possibilité de suivre à distance la progression de ses élèves, vérifier leur avancement, récupérer leurs données (comme les résultats des exercices) et réinjecter ces informations dans son cours. Par exemple, s'il remarque que la majorité de ses élèves ne maîtrise pas les phénomènes stylistiques tels que les figures de style, il peut y revenir dans son cours et ainsi donner des conseils personnalisés à chaque élève éprouvant des difficultés.

Le travail de l'élève avec LyText : plusieurs stratégies d'apprentissage mises en œuvre

Les apprenants sont des sources d'hétérogénéité, tant par leurs objectifs (même si l'objectif final reste la réussite aux épreuves du baccalauréat de français), leurs expériences, leur niveau, leurs styles d'apprentissage que par leurs disponibilités. LyText offre plusieurs moyens d'obtenir l'information ; comme nous l'avons vu précédemment, plusieurs modes d'entrée dans le logiciel sont possibles. La perspective constructiviste place l'apprenant au centre de son apprentissage. Cette centration sur l'apprenant est pour Marie-José Barbot la « prise en compte de la diversité des apprenants à partir de l'observation de leurs attitudes, des capitaux sociaux, de la biographie langagière, des représentations, des styles d'apprentissage, de la motivation ». L'utilisation de matériel pédagogique multimédia tel que LyText offre cette souplesse d'adaptation à tous ces facteurs qui influent sur l'acquisition et l'apprentissage. Grâce à LyText nous souhaitons permettre à l'élève de devenir acteur de son apprentissage : il peut choisir le texte à analyser, l'objet d'étude à étudier, comment aborder l'analyse du texte, comment s'approprier toutes ces informations pour construire sa propre interprétation et son propre commentaire.

Ainsi, nous recensons trois stratégies d'utilisation de LyText par l'apprenant :

- -Travail propédeutique à l'analyse en cours
- -Travail sur l'analyse du texte pendant le cours, avec l'enseignant
- -Travail de révision avant l'épreuve, avec ou sans l'enseignant

Le premier point correspond à l'utilisation de LyText pour préparer le cours à venir grâce au module de « Visualisation des Textes ». Il peut s'agir d'une utilisation de LyText qui peut se faire sans l'intervention de l'enseignant. Par exemple, l'enseignant peut demander aux élèves d'analyser pour le prochain cours la richesse des rimes dans le poème *A la Musique* d'Arthur Rimbaud. LyText servira alors de support de réflexion préparatoire au cours.

Le second point, quant à lui, met en scène l'élève et l'enseignant face à la machine. Considérons une séquence pédagogique découpée en deux séances, toutes deux

consacrées à la première scène du premier acte de *Dom Juan* de Molière. L'enseignant peut donner comme consigne, lors de la première séance, de prendre des notes sur les explications qu'il va donner et les analyses qu'il va faire du texte. L'objectif de la deuxième séance pourrait être de confronter les notes prises par chaque élève aux informations que présente le modèle sur le texte en question. Les élèves pourront ainsi compléter leurs notes, les modifier ou encore vérifier leur compréhension. LyText fait ainsi office de support de cours pour l'élève, de document récapitulatif. De plus, cette utilisation permet aux élèves de rebrasser les connaissances acquises et de vérifier leur mémorisation des informations et leur compréhension du texte.

Enfin, le dernier point concernant le module d'« Entraînement » permet à l'élève de vérifier les connaissances qu'il a acquises en cours avec ou sans l'utilisation du module « Visualisation des Textes », de revoir les textes étudiés en classe ou de s'entraîner à l'analyse littéraire sur des textes qui ne figurent pas parmi sa liste de textes. Le module « Entraînement » lui permet de travailler (ou retravailler) un texte particulier, un groupement de textes, ou un registre et donc de s'entraîner à répondre aux questions posées lors de l'épreuve orale. Grâce à la richesse de la base de textes et au mode d'interrogation de la base, l'élève pourra rechercher les textes des *Fleurs du Mal* dont un des champs lexicaux est l'amour, il pourra visualiser ces informations dans les textes, comprendre comment sont construits ces champs lexicaux, etc. Ainsi, lors de l'épreuve orale, il sera en mesure de répondre à une question lui demandant d'effectuer une synthèse sur la façon dont Baudelaire parle d'amour dans *Les Fleurs du Mal*. L'élève travaille les textes à sa manière grâce à ce module, mais il peut préférer les exercices interactifs qui lui permettront de manipuler les informations, vérifier sa compréhension du texte, sa maîtrise de l'analyse littéraire. Par exemple, un exercice portant sur la structure d'un texte pourra avoir comme consigne « marque les différents arguments de ce texte argumentatif ». Par le biais de « glisser-déposer », l'élève déplacera l'étiquette « argument » sur la portion de texte qu'il pense être un argument. La correction de cet exercice et un guidage par des

commentaires de l'apprenant seront assurés tout au long de l'exercice par le logiciel.

Le fait de pouvoir utiliser LyText « sans se faire enseigner » permet à l'élève d'entrer dans le texte à sa façon, de commencer son analyse du texte par les informations qui lui sont familières pour aborder ensuite à son rythme les notions plus ardues, etc. Les utilisations qui ne nécessitent pas obligatoirement la présence de l'enseignant seront faites au gré des envies et/ou besoins de l'élève. Cette notion de « sans se faire enseigner » revient pour Henri Holec à parler d'apprentissage en autodirection. Ainsi, apprendre une langue en autodirection « c'est l'apprendre en prenant soi-même les décisions concernant les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre, les modalités de réalisation, l'évaluation et la gestion dans le temps du programme d'apprentissage, avec ou sans l'aide que peut apporter un agent extérieur ». Le processus d'acquisition est nécessairement du domaine de l'élève (puisque qu'il s'agit d'un processus cognitif d'appropriation de connaissances ou de savoir-faire qui s'effectue de façon non consciente) ; ainsi, le fait de travailler à son rythme, avec à l'écran les informations qui l'intéressent et/ou lui semblent pertinentes pour sa compréhension de l'œuvre, en utilisant ou non ces informations pour construire son interprétation, ne peut que lui permettre de créer lui-même son apprentissage. Henri Holec note que « Apprendre les langues en autodirection est, de loin, le mode d'apprentissage qui offre le plus de souplesse de réalisation. Il autorise, en effet, toutes les idiosyncrasies d'apprentissage : aussi personnels que soient les objectifs visés, les techniques préférées, les progressions adoptées, et aussi différents soient-ils de ceux d'autres apprenants, aussi variées et dissemblables que soient les contraintes des situations et les contextes pédagogiques, la probabilité reste grande que l'apprentissage souhaité pourra être réalisé ».

6 - CONCLUSION

Notre objectif de recherche est d'une part de mettre à la disposition des enseignants et des apprenants du lycée, dans la perspective de préparer l'épreuve anticipée de français, un environnement informatique adapté à leurs besoins et leurs attentes d'autre part de

déterminer des dispositifs d'apprentissage intégrant cet environnement.

Après avoir présenté le projet e-lorraine qui constitue le cadre d'intégration de notre recherche, nous avons décrit l'environnement informatique LyText ainsi que ses différentes possibilités d'utilisations. Ainsi, nous proposons à l'enseignant un outil d'aide à la préparation de ses cours et de ses examens (baccalauréat blanc) et à l'apprenant une nouvelle approche des textes littéraires (par le multimédia) qui lui permettront d'approfondir des savoirs et savoir-faire abordés en classe et d'enrichir sa culture générale.

Le premier prototype du module de visualisation des textes est en cours de développement. Une expérimentation respectant les dispositifs que nous avons présentés devrait avoir lieu durant le premier semestre de l'année 2004/2005.

BIBLIOGRAPHIE

- Barbot, M.-J. (2000), *Les auto-apprentissages*, Cle International, Paris.
- Boileau, O. & Tisset, C. (2003), *Les Fleurs du Mal de Charles de Baudelaire*, collection Clefs concours Lettres XIXe siècle.
- Bouty, M. (1992), *Dictionnaire des oeuvres et des thèmes de la littérature française*, Hachette-Education, Paris.
- Coirier, D. & al. (1996), *Psycholinguistique textuelle – Approche cognitive de la compréhension et de la production de texte*, Armand Colin, Paris.
- Denhière, G. (1984), *Il était une fois... Compréhension et souvenir de récits*, Presses Universitaires de Lille, Lille.
- Ehrlich, M.F. (1994), *Mémoire et compréhension du langage*, Presses Universitaire de Lille, Lille.
- Fayol, M., Gaonac'h, D. (2003), "La compréhension, une approche de psychologie cognitive", in Gaonac'h, D., Fayol, M., coord., *Aider les élèves à comprendre, du texte au multimédia* Profession Enseignant, Hachette, pp 5-72.

- Fragonard, M.-M. (2002), *Pratiquer l'histoire littéraire au collège, au lycée et à l'IUFM*, Groupe d'Etudes et de Recherche, IUFM de Montpellier, Sivadier, A. coord., collection Accompagner.
- Holec, H. (1996), « L'apprentissage autodirigé : une autre offre de formation », in Conseil de l'Europe, *Stratégies dans l'apprentissage et l'usage de langues*, Strasbourg, pp.77-132.
- Jordy, 2003 : *Rapport d'inspection générale*, Inspecteur Jordy, consultable sur Internet, site Weblettrés http://www.weblettrés.net/spip/article.php3?id_article=106, rapport téléchargeable à l'adresse : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/francais_seconde_03.pdf (consultée le 10/02/2004).
- Langlade, G. (2002), *Lire des œuvres intégrales au collège et au lycée*, Delagrave, Paris.
- Le Hir, Y. (1960), *Rhétorique et stylistique de la Pléiade au Parnasse*, PUF, Paris.
- Lieury, A., et al., (1996), *Manuel de psychologie de l'éducation et de la formation*, PUF, Paris.
- Lorraine direct (2002), "Le Net pour les Lycéens ", le dossier de Lorraine direct, in *Lorraine direct*, n°26, pp 10-13.
- Marouzeau, J. (1969), *Précis de stylistique française*, Masson, Paris.
- Mazaleyrat J., Molinié G. (1989), *Vocabulaire de la stylistique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Ministère de l'Education Nationale, (2002a), *Programmes de Français, classe de seconde - Collection Lycée, voie générales et technologique*, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'enseignement scolaire, CNDP, Paris.
- Ministère de l'Education Nationale, (2002b), *Programmes de Français, classe de première, séries générales et technologiques - Collection Lycée*, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'enseignement scolaire, CNDP, Paris.
- Ministère de l'Education Nationale, (2002c), *Programme de Littérature, classe de terminale, série littéraire - Collection Lycée*, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'enseignement scolaire, CNDP, Paris.
- Perrin, P. (2003), " Qu'est-ce qu'un registre littéraire ? ", pages mises en service sur Internet : <http://ens.perrinchassagne.net/registre.html>
- Riegel, M. et al., (1993), *Grammaire méthodique du Français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Rouet, J.F. 2003 : " La compréhension des documents électroniques ", in Gaonac'h, D., Fayol, M., coord., *Aider les élèves à comprendre, du texte au multimédia* Profession Enseignant, Hachette, pp 74-95.